

Manuel Cavaleiro Brandão

Associé Coresponsable de la Pratique Travail

(+351) 22 976 8486

mecb@vda.pt

Manuel Cavaleiro Brandão a rejoint VdA en 2021. Il est associé coresponsable de la pratique Droit du Travail et coresponsable du bureau de Porto, étant l'un des avocats portugais les plus reconnus dans ce domaine, où il exerce depuis plus de 40 ans.

Outre le droit du travail, Manuel possède un vaste curriculum en matière d'arbitrage national et international, en tant qu'avocat et arbitre, dans les domaines du droit commercial et des sociétés, de la construction et des travaux publics, des contrats et du droit du travail.

Entre autres fonctions, il a été membre de la « Cour d'arbitrage » de la CCI - Chambre de commerce internationale (Paris) (2002-2005).



Prix & Distinctions

Lawyer of the Year, Best Lawyers - Arbitration and Mediation - 2022

Médaille d'honneur du Barreau portugais (2008).

Décoré de l'Ordre du Mérite par le gouvernement autrichien (2007).

Diplômes universitaires

Licence en Droit de la Faculté de Droit de l'Université de Coimbra.

Diplôme universitaire en études européennes. (fréquentation)

Postes académiques

Il enseigne dans le cadre des diplômes universitaires en droit du travail à la Faculté de Droit de l'Université de Lisbonne, à la Faculté de Droit de l'Université catholique (Porto) et à l'Université Lusíada, ainsi qu'en arbitrage à la Faculté de Droit de l'Université catholique (Porto) et à l'Université Nova.

Autre expérience professionnelle

Avant de rejoindre le cabinet, il était associé chez PLMJ.

Auparavant, il a été l'un des associés fondateurs du cabinet d'avocats Cavaleiro Brandão, Pinheiro Torres, Cabral, Sousa e Silva e Associados.

Il a été membre du Parlement portugais où il a fait partie de plusieurs commissions parlementaires.

Il a été membre de la Commission d'analyse et de systématisation du Code du travail (2000-2002) et de la Commission pour le Livre blanc sur les relations de travail (2006-2007), toutes deux au sein du ministère du travail.

Il a été président du Conseil des barreaux européens (CCBE).

Il a également été membre du Comité économique et social de l'Union européenne.

Associations professionnelles

Inscrit au Barreau portugais.

Membre de l'Association portugaise d'arbitrage.

Membre de l'APODIT - Association portugaise de droit du travail.

Langues

Français, anglais, espagnol.